

## « FESTIVAL TECHNO-BARBARE DE CREATIONS CINEMATOGRAPHIQUES » de HUELGOAT

### Règlement des concours vidéo et artistiques

#### Article 1

Le Festival Techno-Barbare de créations cinématographiques est un évènement de rencontres entre amateurs et professionnels de l'expression par l'image et le graphisme, autour de projections vidéo, expositions d'art, forums, sur le thème pour 2012 : de l'anticipation ou du symbolisme à travers l'histoire confrontant la notion de **L'APOCALYPSE du TEMPS**.

A ce titre il est possible de s'inspirer des textes du Roman de JAW, « L'Apocalypse du Temps » ou de tout résumé d'article sur [rakmagninov.com](http://rakmagninov.com) concernant cette œuvre ; Plus généralement, le Festival souhaite sélectionner **les créations proposant une certaine réflexion libre sur le chaos temporel vécu par nos sociétés, leur incidence sur l'avenir de nos civilisations ou sur la planète, ainsi également que les répercussions de dégradations du climat par l'ébullition industrielle, économique ou sociale des humains ne cessant de croître depuis plusieurs milliers d'années et continuant d'escalade !**

Une sélection de photos et d'illustrations pourra être mise en ligne et diffusée dans les mois précédant le Festival pour aider à l'orientation iconographique des programmations et expositions prévues.

Un Film en HD sera également réalisé par JAW, légèrement en amont, puis en direct pendant les 3 jours du Festival, sur le thème « des légendes de l'apocalypse du temps » (L'effolement qui nous aura mené jusqu'au bord du gouffre !) avec le partenariat de **Rak Magninov cinéma & édition**. Film auquel il est possible de proposer sa candidature à la figuration ou au bénévolat, et, qui sera accessible à la présence et la participation du public pendant le Festival. (Projection test et innovante prévue en clôture du Festival, 2 jours après la remise des Prix des compétitions et en fin des expositions et projections hors compétitions)

#### Article 2

Le Festival Techno-Barbare 2012 se déroulera pour l'essentiel dans la ville de Huelgoat (29690), avec des sessions de forums, salons amateurs/professionnels, expositions, tournages d'extérieurs/intérieurs, aussi, sur les secteurs voisins des villes de Carhaix et Locmaria-berrien. Un évènement début Octobre, sur 3 jours de compétitions et tournage de film, plus 2 jours de salons de rétrospectives cinéma et artistiques avec projection du film du Festival en clôture.

Futur Programme détaillé disponible au moins un mois avant la date définitive du Festival, notamment sur [rakmagninov.com](http://rakmagninov.com).

Festival Techno-Barbare de créations cinématographiques organisé par Kalim (Artiste amatrice et conceptrice de spectacle) en partenariat avec Rak Magninov cinéma & édition.

#### Article 3

L'inscription au Festival Techno-Barbare est gratuite et ouverte à tout réalisateur et artiste, amateurs ou professionnels, sous réserve de l'acceptation du présent règlement. Chaque participant devra envoyer le formulaire d'inscription en question selon qu'il s'agisse d'une participation à la compétition vidéo ou d'arts picturaux et de sculpture. Le formulaire est à compléter et à signer pour chaque œuvre, avec un maximum de trois pour un même auteur ou réalisateur. Une confirmation d'inscription sera envoyée par mail et courrier à l'expéditeur. La date limite d'envoi des formulaires est fixée au 23 août 2012.

#### Article 4

Les visionnages de sélection des œuvres s'effectueront à Huelgoat, à réception des documents, soit :

-Le bulletin d'inscription dûment rempli et signé

-Un DVD (lisible sur lecteur de salon) pour les œuvres vidéos

-Une ou plusieurs Photos couleurs pour les œuvres picturales ou de sculptures (le ou les clichés doivent permettre d'apprécier l'ensemble de l'œuvre en volume ou en aplat et sans zones cachées).

...Les décisions de sélection seront communiquées par courrier et consultables sur le site internet du festival à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2012

#### Article 5

Les Œuvres sélectionnées devront être acheminées à Huelgoat :

**Festival techno-barbare/ Rak Magninov cinéma & édition - 23, rue du docteur Jacq -29690- HUELGOAT**

Les Œuvres sélectionnées devant parvenir impérativement au Local du Festival au plus tard le 25 septembre 2012. Les frais de port restant à la charge du participant. Concernant les œuvres en volume des catégories picturales et de sculpture, si c'est un transporteur ou service postal qui livre mon (mes) œuvre(s), L'organisatrice Kalim veillera à déballer mon envoi, de même qu'elle réemballera le ou les œuvres avec l'emballage d'origine, à la fin du festival, pour remettre le colis à mon transporteur ou à la poste française : le Transport aller-retour restant à ma charge.

#### Article 6 (format de projection des œuvres vidéo)

Les films sélectionnés pourront être projetés soit en DVD, 16 mm ou 35mm selon au moins trois salles différentes de projections. La durée des œuvres ne devant pas excéder 50 min.

#### Article 7 (conditions de formats pour les œuvres d'art et de sculpture)

Sont acceptés à la participation aux expositions picturales et de sculpture : exclusivement des réalisations originales dont l'auteur assure être le créateur et posséder les droits. Les formats tableaux sur toile ou bois, les illustrations sur multi-supports et multi-techniques, encadrés ou non sont acceptés, les sculptures de modélisme en millimètres ou jusqu'à échelle humaine également.

Les œuvres doivent être livrées prêtes à l'accrochage, avec les fixations (trous déjà faits et bien centrés, le cas échéant mises sous verre, ficelles ou anneaux en place...), et le titre au dos de l'œuvre. Les sculptures et autres œuvres comparables doivent être accompagnées de leur socle ou vitrine.

#### Article 8

Il sera notamment décerné 9 prix :

- Le grand Prix « le BUTCHER d'OR » de la réalisation (3500 euros au réalisateur et le trophée)
- Le grand prix « la Griffes de CRAAN » de la création artistique cinématographique (2500 euros à l'artiste et le trophée)
- Le Prix Révélation (800 euros au réalisateur)
- Le Prix de l'iconographie (700 euros à l'artiste le plus surprenant)
- Le Prix de la thématique à l'Apocalypse du Temps, section vidéo (700 euros)
- Le Prix de la thématique à l'Apocalypse du Temps, section art et sculpture (700 euros)
- Le Prix du public, section vidéo (400 euros au réalisateur)
- Le Prix du public à l'artiste remarqué (400 euros à l'artiste)
- Le « Prix Jeune Talent » toutes catégories (300 euros et le trophée)

Des dotations et des Prix supplémentaires pourront être attribués.

En cas d'ex aequo, la dotation du prix est divisée par deux.

#### *Article 9*

L'inscription d'un film ou d'une œuvre artistique implique l'autorisation de publication dans les catalogues du Festival Techno-Barbare ainsi que sur le site internet du festival des informations et photos fournies lors de l'inscription de l'œuvre par les participants et sous leur seule responsabilité.

#### *Article 10*

La participation au Festival Techno-Barbare implique l'autorisation au bénéfice des organisateurs, à titre gratuit, de reproduire et diffuser sur des chaînes françaises hertziennes, numériques, câble, satellite, ainsi que sur des sites internet, des extraits des films sélectionnés dans le cadre du festival. Ces extraits ne pourront excéder 10% de la durée totale du film et dans tous les cas seront limités à 3 minutes et ne seront utilisés que dans le cadre de reportages d'information ou d'actualité dédiés au Festival, pour une durée d'un an et renouvelable par tacite reconduction.

#### *Article 11*

Les organisateurs se chargeront de la réception et de l'information du public. C'est Kalim qui s'occupera du montage et du démontage des projections et des expositions. En tant que « commissaire du festival » elle aura toute autorité pour organiser les espaces conformément au thème du Programme et en fonction des emplacements disponibles.

#### *Article 12*

Chaque Participant ayant une Œuvre en compétition officielle, recevra des invitations ouvrant droit à participer au casting de figuration du film du festival sur « les légendes de l'Apocalypse du Temps »

#### *Article 13*

Si je l'estime utile, c'est à moi qu'il appartient de souscrire une police d'assurance pour la couverture des sinistres éventuels pouvant survenir au cours du transport et/ou séjour de mes œuvres à HUELGOAT (accidents, vols, dégâts des eaux, détériorations, incendie, etc...), et cela quel que soit l'emballeur. Le meilleur soin sera apporté à la manipulation de mes œuvres, toutefois Kalim, comme Rak Magninov cinéma & édition, l'association Octopuss, les propriétaires ou leurs mandataires respectifs éventuels, déclinent toute responsabilité pour la perte, disparition, détérioration ou vol des œuvres confiées.

Cas spécifique des copies de projection pellicules : Le Festival supporte les frais d'assurance entre la réception et le rendu des films. En cas de perte ou de détérioration durant cette période, la responsabilité du Festival n'est engagée que pour la valeur de remplacement de la copie. Aucune réclamation concernant l'état des copies ne pourra être prise en compte plus de 15 jours après leur projection dans le cadre du festival.

La participation au Festival Techno-Barbare implique l'acceptation sans réserve des termes du présent règlement. Les organisateurs ou leurs représentants se réservent le droit d'annuler l'inscription et de prendre toute autre mesure adéquate en cas de non-respect des termes du règlement ou d'attitude contraire au bon déroulement de la manifestation. Pour tout litige, seuls seront compétents les tribunaux de Brest.

---

Fiche d'inscription à renvoyer dûment remplie et signée à

**FESTIVAL TECHNO-BARBARE**

**Rak Magninov cinéma & édition**

**« Kerliou Vian » 29690 LOCMARIA-BERRIEN**

---

Contact : [kalim@rakmagninov.com](mailto:kalim@rakmagninov.com)